



Conseil d'établissement

Date : Le 7 décembre 2020

Heure : 19 h

Endroit : Rencontre faite par TEAMS

Présences : Jean Bellefleur, Chantal Dubé, Camille Gendron, Frédérique Grenier-Tardif, Lisa-Marie Imbeault, Angélique Lainey, Philippe Lapiere, Julie Mailloux, Laura Potvin et Nadine Thériault

Absences : David April, Christine Dubé, Isabelle Morin et Mélanie Tardif

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)	Mme Chantal Dubé souhaite la bienvenue aux membres. Vérification des présences. Il y a quorum donc la séance peut être tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	La direction demande un ajout à l'ordre du jour, soit le point 8.1 Représentant au comité de parents. Désormais, ce point sera toujours à l'ordre du jour. Mme Nadine Thériault fait la lecture de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ par Mme Camille Gendron et résolu QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2020-21-0007)	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (5 octobre 2020) et suivis</p>	<p>Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Laura Potvin et résolu QUE le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020 soit adopté tel que présenté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2020-21-0008)</p>	
<p>4. Retour sur les capsules : Formation et documents</p>	<p>Mme Chantal Dubé explique qu'en raison du changement de gouvernance scolaire, une formation est obligatoire pour les nouveaux membres. Ceux-ci ont reçu des capsules vidéo démontrant les grandes lignes de ce qu'est un conseil d'établissement.</p>	
<p>5. Points de la direction d'établissement 5.1 Grilles-matières 2021-2022</p>	<p>La direction présente les grilles-matières de l'an prochain pour chacune des écoles qui ont été préparées en collaboration avec les enseignants.</p> <p>Pour Saint-Modeste, il a été entendu avec l'équipe-école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De passer de 7 h 30 à 8 h en mathématique au 1^{er} cycle. Les notions de sciences seront vues en mathématique et celles d'univers social seront vues en français. - De garder 30 minutes pour des activités pédagogiques complémentaires au 1^{er} cycle. - D'augmenter de 8 h à 8 h 30 en français et de 6 h 30 à 7 h en mathématique au 3^e cycle. - D'enlever la période d'anglais enrichi au 3^e cycle et d'inclure 	<p>Les grilles-matières pour 2021-2022 seront déposées sur notre site web en août prochain.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
	<p>des notions plus complexes à l'occasion dans les 2 h du programme de base ou de faire un projet ponctuel en anglais au 3^e cycle.</p> <p>Pour Saint-Hubert, il a été entendu avec l'équipe-école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De passer de 7 h à 8 h en mathématiques au 1^{er} cycle. Les notions de sciences seront vues en mathématique. - De passer de 9 h 30 et 9 h à 10 h en français au 1^{er} cycle. Les notions d'univers social seront vues en français. - De garder 30 minutes pour des activités pédagogiques complémentaires au 1^{er} cycle. - D'enlever l'heure en informatique au 1^{er} cycle et d'intégrer de façon progressive ou ponctuelle l'utilisation de cet outil technologique à l'intérieur des matières de base. - De passer de 7 h 30 à 8 h en français en 4^e année. - De passer de 6 h à 6 h 30 en mathématiques en 5^e et 6^e années. - De mettre 30 minutes d'anglais enrichi au 3^e cycle dans les groupes à doubles niveaux. <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Mailloux et résolu QUE les grilles-matières 2021-2022 soient approuvées.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2020-21-0009)</p> <p>Référence : Résolution</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>5.2 Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école</p>	<p>Mmes Chantal Dubé et Frédérique Grenier-Tardif présentent le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école. C'est un document obligatoire et révisé chaque année. Nous avons le même plan pour les deux écoles, mais les interventions sont adaptées selon les situations de chaque milieu.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nadine Thériault et résolu QUE le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école soit approuvé.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2020-21-0010)</p> <p>Référence : Résolution</p>	<p>Le plan d'action sera déposé sur le site web de l'école dès demain.</p>
<p>5.3 Contenus éducatifs COSP</p>	<p>La direction informe les membres que les contenus éducatifs COSP sont chapeautés par les conseillers en orientation ainsi que les titulaires de 5^e et 6^e années.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Jean Bellefleur QUE les contenus éducatifs COSP soient approuvés.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2020-21-0011)</p>	<p>Le document sera déposé sur le site web de l'école dès demain.</p>
<p>5.4 Contenus éducation à la sexualité</p>	<p>Mme Chantal Dubé informe les membres que chaque contenu éducatif concernant la sexualité est adapté à la clientèle visée (préscolaire, primaire ou secondaire). Des travailleurs sociales ou infirmiers peuvent venir accompagner les enseignants dans</p>	<p>Le document sera déposé sur le site web de l'école dès demain.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>5.5 Projet éducatif 2018-2022 et plan d'action 2020-2021</p> <p>5.6 Normes et modalités – Tableaux des évaluations annuelles</p>	<p>l'enseignement de leur contenu.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Laura Potvin QUE les contenus d'éducation à la sexualité soient approuvés.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2020-21-0012)</p> <p>Mme Chantal Dubé explique que chacune des actions que l'on va prendre pour faire vivre le projet éducatif se retrouve dans le plan d'action. La direction ainsi que chacune des équipes-écoles travailleront en collaboration sur celui-ci après les fêtes.</p> <p>Présentation des normes et modalités par Mme Chantal Dubé. Celles-ci sont revues chaque année.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Camille Gendron et résolu QUE les normes et modalités soient approuvées.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2020-21-0013)</p> <p>Référence : Résolution</p> <p>Présentation des tableaux des évaluations annuelles qui seront envoyés par courriel aux parents.</p>	<p>Les normes et modalités seront déposées sur le site web de l'école dès demain et envoyées par courriel à tous les parents.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
5.7 Politique sur la civilité	Présentation des grandes lignes de la politique sur la civilité par Mme Chantal Dubé. Celle-ci mentionne avoir fait une tournée de chaque classe en début d'année scolaire pour parler du respect et de la gentillesse aux élèves. Nous voulons des milieux de travail sains et sécuritaires pour les élèves et le personnel.	
5.8 Carrefour d'Initiatives Populaires	Mme Chantal Dubé mentionne que nous avons été approchés par Mme St-Onge, responsable du Carrefour d'Initiatives Populaires, qui est un organisme à but non lucratif. Pour Saint-Hubert nous n'avons pas de demande à ce moment-ci. Concernant Saint-Modeste, quelques demandes pour avoir des berlingots, des craquelins et des barres de céréales ont été faites. Si un(e) enseignant(e) reçoit des demandes, soyez assurés que le tout se fera de façon discrète.	Une lettre de remerciements sera envoyée au Carrefour d'Initiatives Populaires pour leur grande générosité.
5.9 Information MEES pour les journées du 14, 17, 18, 21 et 22 décembre	<p>Mme Chantal Dubé informe les membres qu'un communiqué concernant les journées du 14, 17, 18, 21 et 22 décembre sera envoyé par courriel aux parents dans les prochains jours.</p> <p>14 décembre : Journée pédagogique flottante pour nos écoles seulement.</p> <p>17 au 22 décembre : Pour le primaire, des services éducatifs vont se donner à distance. Les apprentissages à la maison se feront sous diverses formes : lectures, travaux, activités pédagogiques, capsules vidéo, etc. Les enseignants vont s'assurer de faire un lien pédagogique quotidien avec les élèves.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>5.10 Programmation des activités et sorties</p>	<p>17 au 22 décembre + 7 et 8 janvier : Pour le secondaire, de l'enseignement à distance sera offert selon l'horaire : classe virtuelle Teams, travaux, lectures, activités pédagogiques, etc. Du soutien et un suivi quotidien seront assurés par les enseignants.</p> <p>Mme Chantal Dubé informe les membres que nous avons un ajout à notre tableau de programmation des activités et sorties. Les groupes de 4^e-5^e et 6^e années de Saint-Hubert et quelques élèves du secondaire demandent l'autorisation d'aller placer des décorations dans le sapin extérieur de la résidence du Pavillon Durocher.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Jean Bellefleur QUE les élèves des groupes de 4^e-5^e et 6^e années aillent placer des décorations dans le sapin extérieur de la résidence du Pavillon Durocher</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2020-21-0014)</p>	
<p>6. Représentant des services de garde</p>	<p>Comme M. David April, technicien en service de garde, est absent, Mme Chantal Dubé informe les membres que nos services de garde seront ouverts lors de la journée pédagogique flottante du 14 décembre. En raison du manque de personnel et du respect des normes sanitaires, nous devons limiter les inscriptions.</p>	
<p>7. Représentante de l'OPP de l'école des Vieux-Moulins</p>	<p>Mme Nadine Thériault mentionne que l'OPP n'a pas pu faire de collation comme à l'habitude (cupcakes), donc les membres ont préparé des sacs de bonbons pour l'ensemble des élèves du préscolaire et du primaire. Afin de respecter les règles sanitaires, les sacs de friandises ont été placés en quarantaine pour une période d'une semaine avant d'être remis aux élèves.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>9. Correspondance</p> <p>9.1 Lettres pour l'utilisation des terrains à Saint-Hubert</p>	<p>Mme Chantal Dubé informe les membres que l'<i>École dehors</i> est un nouveau programme proposé par les Services éducatifs jeunes pour les groupes du préscolaire. Il s'agit de faire profiter au maximum de l'environnement naturel de nos élèves de 4 et 5 ans. À Saint-Hubert, nous avons demandé l'accès à deux terrains de particuliers. Afin d'être conforme au niveau des assurances, une lettre de demande d'accès à leur terrain respectif leur a été envoyée. Les messieurs ont tous les deux accepté notre demande.</p>	
<p>10. Autres sujets</p> <p>10.1 Incendie</p> <p>10.2 Remerciements</p>	<p>Mme Chantal Dubé souligne la grande perte de l'entreprise Ti-Cœur Pièces d'autos pour la communauté de Saint-Hubert et souhaite bonne chance au propriétaire qui a été victime d'un incendie aujourd'hui.</p> <p>Mme Chantal Dubé remercie les membres pour leur participation, leur implication et leur collaboration. Joyeuses Fêtes !</p>	
<p>11. Questions du public</p>	<p>Aucune question.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
12. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par Mme Nadine Thériault et résolu QUE l'assemblée soit levée à 20 h 29. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2020-21-0015)	



Chantal Dubé, directrice



Nadine Thériault, présidente